

	<i>Quatrième.</i>
P. Masson,	Version grecque.
S. Bernard,	Géographie.
T. Frépanier,	Thème grec.
	<i>Cinquième.</i>
A. Mercier,	Exercice français et anglais.
C. DeGasse,	Version latine.
	<i>Méthode.</i>
J. Remillard,	Anglais.
	<i>Sixième.</i>
H. Simard,	Version latine et histoire.
L. Papillon,	Exercice français.
	<i>Septième.</i>
	Éléments latins.
P. Rousseau,	} Arithmétique.
J. Lapointe,	
A. Huot,	
V. Brunet,	
	<i>Éléments</i>
N. Grégoire,	} Arithmétique.
J. Dabé,	
C. Brochu,	} Exercice français.
L. Héribé,	
T. Delisle,	
A. Rivard,	
A. Blouin,	Éléments latins.

Nécrologie.

Jean-Jérôme mourait à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 82 ans, 1 mois et 5 jours, Madame Thérèse Defoy Hamel, épouse de M. Victor Hamel et en seconde nocces de M. F. Buteau. Elle était mère de M. le Supérieur du Séminaire. Ses funérailles eurent lieu dans l'église de l'Hôtel-Dieu, samedi à 9 heures. M. le Curé de Québec fit la levée du corps, M. l'abbé M.-E. Méthot, Vice-Recteur de l'Université, chanta le service, assisté des abbés E. Marconx et C.-A. Marois, comme diacres et sous diacre. Mgr l'Archevêque chanta lui-même l'absoute.

On remarquait au chœur Mgr l'Archevêque, Mgr B. Piquet, M. le Curé de Québec et plus de trente prêtres accourus des différentes parties de la ville et des campagnes environnantes.

Nos confrères du chœur de l'orgue ont chanté à cette occasion la messe de *Requiem* harmonisée, sous la direction de M. l'abbé G.-R. Fraser.

Madame Buteau était connue de tous les pauvres de Québec, pour son indistricieuse et inépuisable charité. Les petits orphelins des Sœurs de la Charité, assistaient à ses funérailles. Aucune oraison funèbre devant Dieu ne vaut la prière du pauvre s'élevant pour un bienfaiteur. Une foule de citoyens remplissaient la nef.

Madame Buteau a été enterrée dans l'Eglise même de l'Hôtel-Dieu. Elle resto pour ainsi dire, sous la garde de sa fille, la mère Ste-Rose, religieuse de l'Hôtel-Dieu.

R. I. P.

Le tableau de St Louis de Gonzague à la chapelle du Petit-Cap.

Ceux qui ont visité le Petit Cap ont dû remarquer, dans l'élégante chapelle qui avoisine le Château Bellevue, le tableau placé au dessus du maître-autel. Il représente St Louis de Gonzague, protecteur de la jeunesse. Cette modeste toile est très-ancienne; elle remonte à

l'époque de la domination française. Nous empruntons aux *Annales du Petit-Cap* la légende de ce morceau de peinture religieuse:

"M. B..., comme on l'a déjà dit, est le vétéran du Petit Cap; il en parcourait les sentiers lorsque la plupart de ses habitants actuels étaient encore inconnus de ce monde, et sa mémoire encore fraîche a conservé une foule de délicieux souvenirs du temps passé, qu'il narre avec un charme indescriptible. Il nous a tenus suspendus à ses lèvres une grande partie de l'après-midi, pendant qu'il faisait sous l'orme, près de la chapelle, un cours d'histoire ancienne.

"C'est à cette occasion que M. le Supérieur nous a rapporté une légende qu'il tient du défunt M. Besserer. Il paraîtrait que le tableau de St Louis de Gonzague, qui se trouve au-dessus du maître-autel, était autrefois, il y a de cela plus d'un siècle, suspendu dans une chapelle attenante à l'établissement de Mgr. de Laval, à la grande ferme. Un jour, c'était en l'année 1759, on dit que des larmes coulèrent des yeux du saint. On y vit le présage d'un grand malheur, et effectivement, quelque temps après, les anglais mettaient tout à feu et à sang dans la paroisse et brisaient l'avenir du collège, dont les commencements semblaient promettre une si longue durée. M. B... nous a alors raconté "l'origine de la ceinture verte";—mais comme on désespérait de pouvoir rendre l'histoire en termes convenables, on a décidé de la conserver uniquement parmi les traditions orales."

Nous compléterons cette légende en publiant les vers suivants qui encadraient le tableau de St Louis de Gonzague, avant qu'on lui eût mis le cadre qu'il a maintenant.

"Si vous avez terni le lys de l'innocence,
Rendez-lui son éclat en le baignant de pleurs.
Lorsque Louis innocent aime la pénitence,
Un coupable en peut-il repousser les rigueurs?"

Ces vers nous sont venus de M. l'abbé L.-E. Bois, curé de Maskinongé. Nous nous permettons de lui offrir nos plus sincères remerciements.

La même chapelle du Petit-Cap renferme quatre autres tableaux, une Madone, St Joseph, St Augustin et St Vincent de Paul, ces quatre peintures sont dues au pinceau de M. A. Plamondon.

INDUITE.

En vacances.

Comment et pourquoi, le 20 juillet 1868, on fit des crêpes au Petit Moulin.

Nous avons déjà dit qu'au Petit Cap se tient un journal destiné à transmettre à la postérité la plus reculée les faits et gestes des heureux mortels qui vont y passer leurs vacances. Ces annales contiennent une foule de pages très-intéressantes, même pour ceux qui ne sont pas au courant des us et coutumes du Château Bellevue. Le regretté M. Doherty a écrit presque tout un volume, où il a semé à pleine main la fine fleur de cet esprit

primo-sautier qui rendait son commerce si agréable. Nous en extrayons le récit d'une expédition qui se fait religieusement une fois au moins par vacances.

"Lundi, 20 juillet.—M. G... est parti cet après-dîner. C'est assez dire pour faire comprendre toute l'étendue de la tristesse qui s'est répandue en ce jour néfaste dans les cœurs de tout les habitants du Petit Cap. Ce monsieur, qui a illustré nos annales de plusieurs pages charmantes, a bien voulu enrichir la bibliothèque d'un volume de prix. Disons de suite cependant, que ses présents ne valent pas sa présence. Son départ nous laisserait un deuil inconsolable si nous n'avions la douce espérance de le revoir au milieu de nous avant la fin des vacances.

"Pour noyer notre chagrin nous sommes allés au Petit Moulin, vers deux heures et demie, et comme il se trouvait que nous avions avec nous de la farine, du beurre, des œufs, du sucre et,—imaginez l'heureux hasard—des poêles, l'idée nous est venue de faire des crêpes. Ce fut M. l'Econome qui en fit la proposition, mais elle fut rejetée tout d'abord à la presque unanimité, comme chose incompatible avec la douleur qui voilait nos âmes.

"Voyez donc! Aller répandre des soupirs au bord de la Friponnie et puis, nous doubler presque aussitôt en crêpes grasses. Tut! Tut!

"M. l'Econome tenait cependant à son idée, et, comme il est d'une éloquence entraînant, il ne tarda pas à réunir des partisans. Les esprits s'échauffèrent, et la discussion, une fois engagée, menaçait de se prolonger indéfiniment, lorsqu'un incident fortuit vint clore les débats et donner gain de cause à l'Econome.

"Pendant que les plus sages délibéraient, les *Petits* s'étaient amusés à ramasser des bouts de bois et des branches sèches, dans je ne sais quel dessein; mais voilà que M. S...—soit par ruse ou par malice—laisse tomber au milieu cette matière inflammable les débris d'une alumotte avec laquelle il venait d'allumer sa pipe. Un magasin de poudre n'eut pas sauter plus prestement. En un instant, les branches craquaient, le feu se communiquait et les flammes pétillaient à travers une fumée épaisse.

"On n'y tint plus.

"M. R... se mit à casser les œufs, M. L... à détrempier la farine, M. P... à raffiner le sucre et M. B... à distribuer la graisse dans les poêles.

"On constata chez M. D... un véritable talent à virer les crêpes, et de fait le premier prix lui fut décerné à la fin du repas. Plusieurs convives, jaloux de son succès vourent s'essayer avec lui, mais leurs efforts aboutirent à une défaite signalée: chaque crêpe qu'ils tournaient tombait tristement en demi-lune au fond de la poêle.

"Nous revînmes au Petit Cap à 5½ heures."